

Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers

Commission Nationale d'Éducation et d'Activités Cynophiles Président : Jean-Denis DEVINS



1 | 5

Le Pass Dog Dancing

1) Rappels préliminaires

- Le Pass Dog Dancing est accessible aux chiens âgés d'au moins 12 mois, indépendamment de l'obtention du CAESC ou du CSAU.
- Le Pass Dog Dancing n'est pas une compétition mais un prérequis à l'inscription en concours. Aucun classement n'est établi.
- Seuls les juges et les moniteurs diplômés de Dog Dancing sont autorisés à évaluer et à accorder le Pass. Pour des questions d'équité Il est conseillé de prendre un intervenant extérieur.
- Tous les documents sont disponibles sur le site de la CNEAC : voir onglet <u>Documents</u>

2) Objectif des tests de compétences

- L'objectif du Pass dog dancing est d'évaluer les capacités du chien et de son conducteur à commencer les concours dans les meilleures conditions possibles. Les exercices demandés sont en effet considérés comme une base indispensable à tout dog dancer débutant.
- L'épreuve pratique évalue la qualité technique de la prestation mais aussi la relation qui lie le chien à son conducteur dans une situation qui se rapproche de celle à laquelle ils sont exposés en concours.
- L'épreuve théorique évalue les connaissances du candidat en matière de règlement pour une meilleure appréhension des futurs concours.
- Ce test doit être une expérience agréable et constructive. A cet effet, l'évaluateur doit valoriser les côtés positifs de la prestation et donner au conducteur des explications quant aux points qui restent à travailler.

3) Modalités d'organisation du Pass Dog Dancing

- Un seul juge ou un seul moniteur diplômé de Dog Dancing peut être évaluateur et suffit à valider le Pass Dog Dancing. La présence d'un secrétaire est cependant conseillée pour la prise de notes.
- L'inscription est gratuite et se fait via le calendrier de la CNEAC : https://sportscanins.fr/calendrier/





Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers

Commission Nationale d'Éducation et d'Activités Cynophiles Président : Jean-Denis DEVINS



- Onglet "Toutes activités", dérouler jusqu'à la mention "Pass".
- Onglet "Filtrer", sélectionner la case "Dog Dancing".
- Tous les documents nécessaires à l'organisateur sont téléchargeables via son espace CNEAC, onglet « Préparation événement ».
- Il faut prévoir environ 20 minutes de passage par binôme, partie théorique incluse.
- Il n'est pas obligatoire de faire passer les tests en musique. Cependant, les candidats étant de futurs concurrents et les enchaînements demandés devant s'apparenter à de mini chorégraphies, il est conseillé de diffuser une musique en fond sonore.
- L'espace à prévoir doit être suffisant pour permettre d'évaluer la tenue des positions sur une certaine longueur pendant les exercices de déplacements.
- La présence d'un sas n'est pas obligatoire mais conseillée pour les concurrents souhaitant sortir et récompenser leur chien.
- Il est conseillé d'avoir une piste fermée.
- Le passage des exercices se fait individuellement. Le candidat présente les exercices dans l'ordre qu'il a lui-même préétabli sous forme d'un ou plusieurs enchaînements. L'évaluateur peut rappeler l'ordre des exercices au candidat en cas d'oubli.
- L'évaluateur se place de façon à ne pas gêner le travail du binôme.
- Les 6 questions théoriques doivent être préparées à l'avance par l'évaluateur.
- Il est souhaitable que la feuille de notation soit rendue au candidat.
- L'évaluateur complète le report de notation et le transmet à l'organisateur.
- L'examen étant la porte ouverte aux concours, il est important d'en faciliter l'organisation afin qu'un maximum de Pass puisse être inscrit au calendrier.
 Les sessions peuvent donc se dérouler à la convenance de l'organisateur mais en dehors des horaires de cours.

4) Déroulé du Pass Dog Dancing

4.1) L'épreuve pratique :

L'épreuve pratique est effectuée sans laisse.

Le candidat doit présenter 9 exercices, sous forme d'enchaînement(s).

Ces 9 exercices sont choisis comme suit dans la liste des exercices homologués :

- 3 déplacements (2 déplacements en position HTM et 1 déplacement en position FS);
- 4 tricks (2 statiques + 2 dynamiques);





Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers

Commission Nationale d'Éducation et d'Activités Cynophiles



Président : Jean-Denis DEVINS

- 2 tricks ou déplacements supplémentaires issus de cette même liste ou faisant partie de sa gamme personnelle d'exercices et ce afin de laisser libre cours à la créativité du conducteur. Il doit alors décrire précisément les exercices qu'il propose afin de permettre l'évaluation de leur exécution en toute connaissance de cause.

La note attribuée dans cette rubrique n'est en aucun cas proportionnelle à la difficulté des exercices choisis. Il est attendu essentiellement une réalisation propre et aisée de la part du chien.

Le conducteur doit également choisir ses exercices de façon à respecter l'intégrité physique de son chien. Il ne doit pas lui demander d'exécuter des exercices trop répétitifs ou trop difficiles. Tout mouvement doit être adapté à l'âge du chien et à ses caractéristiques morphologiques. Nous voulons voir un chien en bonne santé, heureux d'effectuer des figures ne présentant aucun danger pour lui. Aucune prouesse technique n'est attendue.

Il est souhaitable d'enchaîner au moins 5 des exercices (la note maximale peut alors être atteinte dans la rubrique concernée) mais ce n'est pas une obligation. Le conducteur doit connaître suffisamment son chien et ne pas surévaluer ses capacités. Il choisit donc son programme et l'adapte au besoin en fonction des réactions de son chien pendant le test. L'évaluateur est attentif à la capacité du conducteur à réagir et à aider son chien en cas de difficulté. Des explications sont données au besoin.

Le candidat doit occuper l'espace en se déplacant. Il utilise pour cela au minimum les 2 déplacements en position HTM et le déplacement en position FS imposés (cf. positions HTM et exemples de positions FS de la liste des exercices homologués). Il peut effectuer ses déplacements dans la largeur, la longueur, ou la diagonale de la piste en fonction des capacités et de la taille de son chien. L'important est de montrer que le chien connaît la position et qu'il est capable de la maintenir en suivant son conducteur. Aucun changement de direction dans la position n'est exigé.

Une liste des exercices et déplacements sera présentée par le candidat à l'évaluateur, dans l'ordre d'exécution prévu. Un schéma de déplacement peut aussi être établi au préalable par le candidat et présenté à l'évaluateur avant l'épreuve. Si le candidat est amené à sortir de son schéma pendant le test, sa capacité à improviser et à s'adapter à la situation sera tout aussi appréciée.

Le conducteur doit montrer sa capacité à garder son chien connecté à lui pendant l'épreuve.

Le dog dancing étant une forme d'éducation ludique, on attend un chien coopératif et motivé.



Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers

Commission Nationale d'Éducation et d'Activités Cynophiles Président : Jean-Denis DEVINS



Le chien peut être récompensé avec un jouet silencieux ou avec des friandises dans le cadre de l'épreuve mais seulement en fin de test pratique ou entre chaque enchaînement. Un coin spécialement réservé à cet effet à l'extérieur du terrain est prévu par l'organisateur.

L'utilisation du clicker n'est pas permise pendant le test. La cible n'est pas autorisée mais dans un souci d'équité entre petits et grands chien, le conducteur se penchant pour se mettre au niveau de son chien pour le quider ne sera pas pénalisé.

Les divagations sont pénalisées dans le cadre de l'évaluation du focus du chien sur son conducteur. Cependant, si celles-ci se répètent (plus de 3 divagations) et si le chien ne revient pas rapidement vers son conducteur au rappel, l'ajournement est prononcé.

Toute cause de disqualification en concours est appliquée au Pass. Le chien est, par exemple, éliminé s'il montre une agressivité vis-à-vis de ses congénères ou des humains ou s'il s'oublie sur la piste.

S'il est constaté, lors de l'épreuve pratique, des aboiements répétitifs ou tout autre comportement sujet à déduction de points lors d'un concours, il convient de sensibiliser le candidat.

4.2) L'épreuve théorique :

Elle peut être passée avant ou après l'épreuve pratique, au choix de l'évaluateur.

6 questions sur le règlement sont posées au candidat.

4 de ces questions concernent directement le dog dancer débutant. Les 2 autres questions portent sur les caractéristiques spécifiques du HTM et/ou du FS et sur les attentes du juge dans ces deux divisions.

L'épreuve a pour objet d'évaluer les connaissances du candidat sur les règles qui régissent la discipline. Ce moment doit aussi être l'occasion de répondre aux éventuelles questions du candidat, de le conseiller et de lui demander d'approfondir certains sujets au besoin.

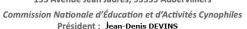
Les points qui ne semblent pas clairs pour l'ensemble des candidats peuvent être soulevés par l'évaluateur à l'occasion du bilan de fin d'épreuves.





Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers





5) Obtention du Pass Dog Dancing

Note totale supérieure à 70 points avec un minimum de 50 points à la partie pratique et de 20 points à la partie théorique, le pass Dog Dancing est accordé

Note totale comprise entre 50 et 70 points ou supérieure à 70 points, mais sans que les minimums requis en pratique et/ou en théorie soient atteints, le pass Fun est accordé. Ce pass donne uniquement accès à la classe Fun. Si le candidat souhaite accéder aux classes officielles (débutant HTM ou débutant FS) il devra repasser intégralement son pass.

Note totale inférieure à 50 points ou si le candidat est assujetti à un motif de disqualification, le pass est refusé.

